



# CHANCELLE IMMOBILIER

8 rue Gramont  
64100 BAYONNE

Tél : 05 59 25 64 19

Mail : bayonne@chancelleimmobilier.fr

32 avenue de la Croix de Mouguerre  
64990 MOUGUERRE

Tél : 05 59 42 62 03

Mail : mouguerre@chancelleimmobilier.fr

## HONORAIRES APPLIQUES AUX PARTICULIERS

### HONORAIRES DE TRANSACTION

IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN  
Immeuble et terrain - A l'exclusion du neuf (VEFA).

Honoraires à charge du propriétaire vendeur

Sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE NET VENDEURS	HONORAIRES TTC MAXIMUM APPLIQUES SUR LE PRIX NET VENDEUR
Inférieur à 20 000 €	Forfait de 3 000 €
De 20 001 € à 49 999 €	Forfait de 5 000 €
De 50 000 € à 99 999 €	10 %
De 100 000 € à 149 999 €	8%
De 150 000€ à 349 999 €	7%
De 350 000 € à 549 999 €	6%
Au-delà de 550 000 €	5%

Dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur) le barème reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

### HONORAIRES DE LOCATION

TYPE DE BIEN	A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
Rédaction de bail, prestations de visites, constitution du dossier	10€/m <sup>2</sup>	10€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

#### AVIS DE VALEUR / ESTIMATION

350 € offert si vente et mandat confié à l'agence

Première estimation offerte dans le cas d'un décès

Estimation patrimoniale pour succession ou partage : 350 € pour un bien et 500 € au-delà





# CHANCELLE IMMOBILIER

8 rue Gramont  
64100 BAYONNE

Tél : 05 59 25 64 19

Mail : bayonne@chancelleimmobilier.fr

32 avenue de la Croix de Mouguerre  
64990 MOUGUERRE

Tél : 05 59 42 62 03

Mail : mouguerre@chancelleimmobilier.fr

## HONORAIRES APPLIQUES AUX PROFESSIONNELS

### HONORAIRES DE TRANSACTION

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Honoraires à charge du propriétaire vendeur

Sauf convention contraire précisée dans le mandat

TYPE DE BIEN	HONORAIRES HT MAXIMUM APPLIQUES SUR LE PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC MAXIMUM APPLIQUES SUR LE PRIX NET VENDEUR
Locaux à usage commercial ou industriel	10 % HT	12 % TTC
Cession de baux	10 % HT	12 % TTC
Fonds de commerce	10 % HT	12 % TTC

### HONORAIRES DE LOCATION

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Les honoraires de location sont à la charge par moitié du bailleur et du locataire.

TYPE DE BIEN	HONORAIRES HT MAXIMUM
Locaux à usage commercial ou industriel	3 mois de loyer HT
Locaux à usage professionnel	2 mois de loyer HT

TVA au taux en vigueur soit 20 %

